



LES FAMILLES INTERPELLENT LES CANDIDATS AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

La voix des familles

1.1 Quelle place accorderez-vous aux unions d'associations familiales chargées de représenter officiellement l'ensemble des familles, dans les différentes instances de décision ?

Réponse : Une place privilégiée, puisque tout part de la famille.

L'organisation territoriale

1.2 Entendez-vous faire évoluer la loi du 16 mars 2010 :

- ▶ Maintiendrez-vous l'échelon départemental ? Si oui, avec quels domaines d'attribution ?
- ▶ Comptez-vous rétablir la clause de compétence générale pour l'ensemble des échelons, ou, tout du moins, permettre l'intervention de plusieurs niveaux de collectivités territoriales pour financer en commun des réalisations dans le champ de la politique familiale et sociale ?

Réponse : D'abord, une réforme économique tirée des conclusions de Maurice Allais voir réforme sur <http://www.depute-daudon-2012.com>

http://www.depute-daudon-2012.com/blog/lire-article-649252-5837792-argent_dette_droit_regalien___explication_de_la_de.html

1.3 Vous engagez-vous à faire inscrire dans la loi l'existence et les missions des Unions Régionales des Associations Familiales (URAF) ?



Réponse : Les missions des Unions doivent être reliées aux fondamentaux (Réf d'Init Citoyenne) afin que citoyens et associations puissent par le nombre influencer sur les députés et l'avenir des familles.

Les instances nationales

1.4 Êtes-vous d'accord pour que les travaux du HCF soient présentés une fois par an, lors d'une réunion de l'ensemble des membres à Matignon, sous la présidence du Premier ministre ?

Réponse : Serais-je en désaccord sur ce point ? Nenni. Lorsque les citoyens, donc les associations? auront la co-initiative des lois, les réunions seront beaucoup plus fréquentes. Je le répète le citoyen doit être souverain : courtisé par le gouvernement pour entente.

1.5 Vous engagez-vous à la nomination d'un ministre en charge de la famille ?

Réponse : Ce serait normal, bien que si vous obtenez les Référendums, un de vos responsables, honnête et compétent vous représentera au sein du gouvernement à mon humble avis;

Les grands principes de la politique familiale

2.1 Partagez-vous cette analyse de l'UNAF sur les clés de réussite d'une politique familiale ?

Réponse : Vous êtes très imprécis. Mon sens moral et philosophique m'impose d'étudier plus profondément votre analyse. Faute de temps veuillez me pardonner.

2.2 Défendrez-vous les principes mentionnés : universalité, liberté de choix, pérennité ? Mots trop vagues, quelle universalité ? Liberté de choix sur quoi ?

Réponse :



Des allocations familiales universelles et non imposées

2.3 Garantisseriez-vous que les allocations familiales resteront universelles et ne seront pas soumises à des conditions de ressources ?

Réponse : Dans notre réforme révolutionnaire et juste, sachez que l'évaluation de la production de tous les Français permettra une émission monétaire équivalente gratuite comme avant 1973 (mode de production libéral) et redistribution sur tout citoyen. Donc les femmes pourront élever leurs enfants en tout quiétude puisque rétribuées sensiblement comme les actifs. Loi d'Allais. Mariage du libéralisme et du sociétal fin de l'Economie Capitaliste, disparition progressive de l'intérêt et de la spaculation.

2.4 Les allocations familiales n'étant pas des revenus mais une compensation de charges, garantisseriez-vous qu'elles ne seront pas imposées ?

Réponse : Evidemment, dans l'état actuel des choses.

2.5 Êtes-vous favorable au maintien des allocations familiales au dernier enfant d'une fratrie ?

Réponse : Je ne pige vraiment pas.

La réduction des déficits publics et le financement de la protection sociale

2.6 Quelles mesures allez-vous prendre pour réduire le déficit public ?

Réponse : Si nous reparlons de la dette, pensez bien que dans une réforme économique profonde, les banquiers ne rouleront plus sur l'or et il leur sera interdit, entre autres de spéculer. Simples intermédiaires rétribués comme les copains.



2.7 Plus précisément, en ce qui concerne le financement de la Sécurité sociale, modifierez-vous les sources et les niveaux de financement ?

Réponse : Réforme de la Sécu, d'abord, disparition de la désinformation dans le domaine médical, privant les médecins d'efficacité. Voir Livres du Dr Rath : Cancer : fin d'une maladie de civilisation? Sur blog déjà cité.

.

2.8 En ce qui concerne plus spécifiquement la « branche famille », vous engagez-vous :

- ▶ à mettre fin au transfert des dépenses au détriment de la « branche famille » ?
- ▶ à garantir le maintien du niveau de financement ?

Réponse : vu les réformes à venir ces questions sont désuètes.

Une fiscalité juste et équitable pour les familles

2.09 Prévoyez-vous une réforme fiscale ?

Réponse : Evidemment, mais d'abord économique. Mon blog l'a contient.

2.10 Si oui, comment la dimension familiale (situation conjugale et présence d'enfant(s)) sera-t-elle prise en compte pour chacun des impôts et prélèvements sociaux, notamment en ce qui concerne l'IR, la CSG, les impôts locaux, les éventuels « impôts verts » ?

Réponse :



2.11 En particulier, en ce qui concerne l'IR :

- ▶ Prévoyez-vous une retenue à la source ?
- ▶ Maintiendrez-vous le quotient conjugal et le quotient familial ?
- ▶ Envisagez-vous de modifier le montant du plafond de la somme des déductions fiscales ?
- ▶ Envisagez-vous d'ajouter une (des) tranche(s) supplémentaire(s) ?

Réponse : Idem dépassé.

2.12 Envisagez-vous d'instaurer une TVA sociale ? Si oui, selon quelles modalités ?

Réponse : Idem

Dépendance et handicap : soutenir les solidarités familiales

2.13 Quelles mesures comptez-vous prendre concernant la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées ?

Réponse : Réforme de la santé. Lettre recommandée à envoyer dans les prochains jours à F. Hollande en RAR, et aux ministres en exercice à ce sujet.

2.14 Quelles mesures comptez-vous prendre concernant la prise en charge, tout au long de la vie, des personnes en situation de handicap ?

Réponse : Trop de handicaps, mesures multiples à les éviter, trop long à développer là. De toute manière la réforme économique de base pallie à tout cela. Voir avec Mr Daudon au 04.92.67.05.48. Sur le handicap j'ai réalisé un document et une vidéo à ce sujet. Anormal autant de handicaps. Démonstration faire sur cette vidéo sur mon blog. Suis en relation avec une responsable d'association d'handicapés : Jean-Yves Bernard "Samaritain France".



2.15 Quelles actions souhaitez-vous mener pour une reconnaissance des « aidants familiaux » ? Quels dispositifs de soutien effectif vous engagez-vous à mettre en place ?

Réponse : Tout est à revoir sur vos questions dépassées par cette fameuse réforme économique et réforme de santé. Voir mon blog www.depute-daudon-2012.com

MERCI DE VOTRE ATTENTION ET CONCOURS. JE JOINS CE TEXTE A Jean-Yves Bernard.

2.16 Quels seront les financements de ces politiques ?

Réponse :

Le droit de la famille

3.1 Envisagez-vous des réformes en matière de droit de la famille ?

Notamment :

- ▶ Êtes-vous favorable au mariage de personnes de même sexe ?
- ▶ Comptez-vous réformer le PACS ? Quelle distinction comptez-vous maintenir entre le PACS et le mariage ?
- ▶ Envisagez-vous de réformer l'adoption ? Êtes-vous favorable à son accès aux couples de même sexe ?
- ▶ Envisagez-vous de créer un statut juridique du « tiers » ou du « beau-parent » ?

Réponse :

3.2 Reviendrez-vous sur des dispositions adoptées dans la loi votée en 2011 sur la bioéthique ? Plus particulièrement, reviendrez-vous sur les conditions d'accès aux différentes techniques d'assistance médicale à la procréation (couple de sexe différent, vivant et en âge de procréer, dont l'infertilité est due à des raisons médicalement constatées) ? Autoriserez-vous la gestation pour autrui ?

Réponse :



Améliorer le pouvoir d'achat des familles

4.1 Quelles actions allez-vous mener pour lutter contre l'augmentation de ces dépenses qui affectent fortement le pouvoir d'achat des familles en difficulté et l'équilibre des enfants ?

Réponse :

4.2 Quelles sont vos propositions pour que les familles retrouvent du pouvoir d'achat ?

Réponse :

4.3 Comment lutterez-vous contre l'érosion des prestations familiales ?

Réponse :

Prévenir le surendettement

4.4 Pour lutter contre le surendettement, mettez-vous en place, au moyen de la loi, un registre national des crédits aux particuliers ?

Réponse :

Un accès à un logement décent et de qualité pour toutes les familles

4.5 Comment augmenterez-vous la production de logements à des coûts abordables pour les familles aux revenus modestes ?



Réponse :

4.6 Comment assurerez-vous une meilleure mobilité dans le parc de logement social existant afin de permettre aux familles d'accéder à un logement adapté à leurs besoins et à leurs capacités financières ?

Réponse :

4.7 Sur quels montants annuels d'engagements financiers de l'État (allocations logement et aides à la pierre) vous engagez-vous ?

Réponse :

Maîtriser les charges énergétiques

4.8 Quelle politique de tarification des énergies envisagez-vous ?

Réponse :

4.9 Quelle sera votre politique d'amélioration de la performance énergétique des logements ?

Réponse :

Améliorer l'accès aux soins

4.10 Quelles actions mènerez-vous pour que le reste à charge des dépenses de santé ne devienne pas un obstacle à l'accès aux soins ?

Réponse :



4.11 Pensez-vous que ces dispositions sont à la hauteur des enjeux ?

Réponse :

4.12 Êtes-vous favorable à ce que les familles qui représentent les usagers à la CNAM participent à l'évaluation de cet engagement de la convention médicale ?

Réponse :

4.13 Si la situation de l'offre de soins en ambulatoire ne s'améliore pas, malgré le dispositif conventionnel, légiférerez-vous sur des mesures plus coercitives ? Lesquelles ?

Réponse :

L'accompagnement des parents d'enfants en bas âge

4.14 Que ferez-vous pour renforcer les actions visant à soutenir les parents lors de la grossesse et après la naissance, notamment durant les semaines qui suivent le retour au domicile ?

Réponse :

Investir pour la petite enfance

5.1 Combien de nouvelles places d'accueil, répondant aux besoins sur le territoire, vous engagez-vous à créer sous votre mandat ?

Réponse :



5.2 Vous engagez-vous à maintenir le même niveau de financement public actuel en matière d'investissement et de fonctionnement ?

Réponse :

5.3 Selon vous, quelle instance doit piloter localement les politiques d'accueil du jeune enfant ?

Réponse :

5.4 Maintiendrez-vous le congé parental de trois ans ? Plus largement, améliorerez-vous le congé parental ? Si oui, comment ? Avec quels financements ?

Réponse :

Soutenir les parents

5.5 Quels sont vos objectifs en matière de soutien à la parentalité ?

Réponse :

5.6 Vous engagez-vous à maintenir, voire à renforcer, les financements consacrés aux dispositifs de soutien à la parentalité ?

Réponse :

5.7 Vous engagez-vous à garantir la pérennité de ces dispositifs par l'adoption d'une loi ?

Réponse :



5.8 Comment entendez-vous organiser la coordination locale de ces dispositifs ?

Réponse :

Autonomie financière des jeunes

5.09 Quelle politique globale de soutien financier des jeunes et de leur famille envisagez-vous ? Sur quels financements ?

Réponse :

5.10 Envisagez-vous d'élargir les critères d'attribution des bourses et d'en augmenter le montant ?

Réponse :

5.11 Quelles actions mènerez-vous pour favoriser l'entrée des jeunes sur le marché du travail ?

Réponse :

Renforcer le lien entre famille et école

5.12 Dans votre projet pour l'École, que comptez-vous faire pour mieux garantir un rapprochement entre familles et école ?

Réponse :

Un accès à une éducation pour tous

5.13 Comment assurerez-vous un accès plus équitable à toutes les formations du secondaire ou aux formations supérieures, quelle que soit la filière ?

Réponse :



Nom du candidat :

Formation politique :

Le cas échéant :

Département :

Circonscription n° :

Contact UNAF : familles2012@unaf.fr

